

PRÉFET DE L'AVEYRON

DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Arrêté N° 12-2019-12-30-005

**Objet : Nomination des lieutenants de louveterie du département de l'Aveyron pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024.**

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON  
*Chevalier de la Légion d'honneur*

- Vu les articles L 427-1 à L 427-7 du code de l'environnement,
- Vu les articles R 427-1 à R 427-21 et R422-88 du code de l'environnement,
- Vu l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie modifié par l'arrêté du 12 juillet 2019,
- Vu la documentation technique du 12 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie,
- Vu la réunion de concertation du 16 octobre 2019 entre la direction départementale des territoires, l'office national de la forêt, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la fédération départementale des chasseurs, la louveterie départementale et la profession agricole,
- Vu l'avis en date du 26 décembre 2019 du président de la fédération départementale des chasseurs,
- Vu l'avis en date du 27 décembre 2019 du président départemental représentant l'association des lieutenants de louveterie de France,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Aveyron.

**Arrête**

Article 1er : Sont nommés lieutenants de louveterie pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024 pour les circonscriptions figurant sur la carte annexée au présent arrêté :

N° de Circonscription	Nom et prénom du lieutenant de louveterie
1	ARJALLIEZ Jean-Marie
2	CATHALA Jérôme
3	GINESTE Jonathan
4	JOFFRE Laurent
5	* BONNATERRE Michel
6	ESPERCE Olivier
7	LOUBETY Bertin Suppléant JULIEN Guillaume

N° de Circonscription	Nom et prénom du lieutenant de louveterie
8	BALARD Jean-David
9	* ENJERLIC Fernand GALTIER Guillaume à la fin du mandat de ENJERLIC Fernand
10	GAYRAUD Alexis
11	GINESTY Pierre
12	SALES Alain
13	GAVALDA Jean-François
14	SOLIGNAC Fréddy
15	LABIT Christian
16	CHAUCHARD François
17	* CANTALOUBE Albert
18	CAPELY Jean-Pierre
19	VIGUIER Sébastien
20	MAUREL Gérard
21	* BRAJON Michel
22	MONTAT Jean
23	FABRE Jean-Claude
24	BERNIÉ Pierre
25	POUGET Claude
26	BOULARAND Robin
27	ALRIC Didier
28	DELCAYRE Roland

\* Jusqu'au jour de leurs 75 anniversaires

La cartographie des circonscriptions figure en annexe du présent arrêté

Article 2 : Les lieutenants de louveterie sont chacun habilités à intervenir en qualité de suppléants des louvetiers des autres circonscriptions absents ou empêchés. Ils peuvent également se prêter assistance à l'occasion de leurs interventions.

Article 3 : Les lieutenants de louveterie nouvellement nommés ne pourront entrer en fonction qu'après avoir prêté serment judiciaire. Ils sont porteurs, dans l'exercice de leurs fonctions, de leur commission et d'un insigne pour justifier de leur fonction.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut être déféré au Tribunal administratif de Toulouse. Cette saisine peut être effectuée dans l'application informatique "Télérecours citoyens" sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) en application des dispositions du décret n°2018-251 du 06 avril 2018 codifiées à l'article R414-6 du code de justice administrative, dans le délai de deux mois suivant la notification ou la publication au recueil des actes administratifs.

Article 5: La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera adressée à :

- messieurs les lieutenants de louveterie
- monsieur le sous-préfet de Millau,
- madame la sous-préfète de Villefranche de Rouergue,
- monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs,
- monsieur le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- monsieur le chef du service départemental de l'agence française de la biodiversité
- monsieur le chef d'agence interdépartementale de l'office national des forêts,
- monsieur le président de la chambre d'agriculture de l'Aveyron,
- monsieur le colonel commandant le groupement de gendarmerie,
- mesdames et messieurs les maires des communes du département de l'Aveyron,

Rodez le 30 décembre 2019



*Liberté • Égalité • Fraternité*

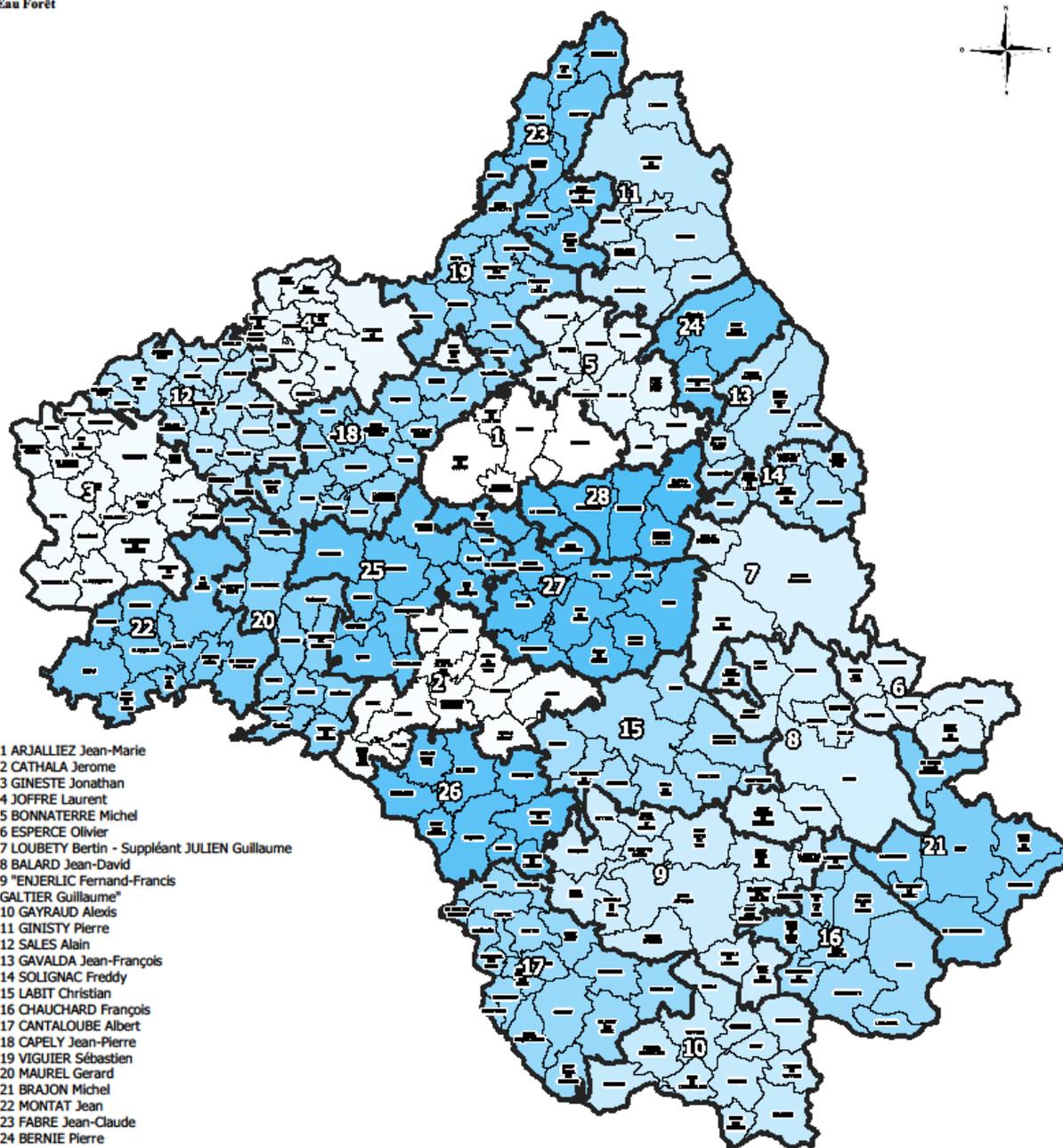
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DE L'AVEYRON

DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service Biodiversité  
Eau Forêt

## Circonscriptions de Louveterie en Aveyron

Période 2020- 2024



- 1 ARJALLIEZ Jean-Marie
- 2 CATHALA Jerome
- 3 GINESTE Jonathan
- 4 JOFFRE Laurent
- 5 BONNATERRE Michel
- 6 ESPERCE Olivier
- 7 LOUBETY Bertin - Suppléant JULIEN Guillaume
- 8 BALARD Jean-David
- 9 \*ENJERLIC Fernand-Francis
- GALTIER Guillaume\*
- 10 GAYRAUD Alexis
- 11 GINISTY Pierre
- 12 SALES Alain
- 13 GAVALDA Jean-François
- 14 SOLIGNAC Freddy
- 15 LABIT Christian
- 16 CHAUCHARD François
- 17 CANTALOUBE Albert
- 18 CAPELY Jean-Pierre
- 19 VIGUIER Sébastien
- 20 MAUREL Gerard
- 21 BRAJON Michel
- 22 MONTAT Jean
- 23 FABRE Jean-Claude
- 24 BERNIE Pierre
- 25 POUGET Claude
- 26 BOULARAND Robin
- 27 ALRIC Didier
- 28 DELCAYRE Roland

Adresse postale : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 3370 12033 RODEZ CEDEX 9  
Téléphone : 05 65 73 50 00 Courriel : [ddt@aveyron.gouv.fr](mailto:ddt@aveyron.gouv.fr) Site internet : <http://www.aveyron.gouv.fr>

Thème COVADIS

source : ©IGN BD CARTO

Producteur : SBEF

Date : 24/10/2019

map\_louveterie\_07062019.qgs

